



**Manifeste
de PES Local | Élus Locaux Socialistes d'Europe
en vue élections au Parlement européen de 2024**

Rendre les transitions plus sûre – Pour des municipalités fortes dans une Europe forte

L'Union européenne se débat face aux multiples crises actuelles. Nous, élus et élues locaux socialistes d'Europe, plaillons pour une Europe durable, démocratique et sociale. Nous adhérons à l'Union européenne et à ses valeurs et entendons continuer de participer, de façon constructive et active, à l'édification et à l'amélioration de cette Europe qui est notre bien commun.

L'Union européenne traverse une zone de turbulences. Après la crise financière de 2007/2008 et la crise de la dette souveraine de 2010, nous avons, au cours de la dernière décennie, été confrontés à plusieurs autres périls : L'agression de l'Ukraine par la Russie débouchant sur l'occupation de la Crimée et du Donbass en 2014, l'afflux vers l'Europe de réfugiés fuyant les conflits armés, la sortie du Royaume-Uni de l'UE (Brexit) entre 2016 et 2020 et la pandémie de la Covid-19 de 2020 à 2022. L'assaut brutal mené, au mépris du droit international, par la Russie sur l'Ukraine en février 2022 a ébranlé la sécurité en Europe et provoqué une crise des prix de l'énergie et une poussée inflationniste. Par ailleurs, alors que dans les pays d'origine des migrants, les perspectives demeurent inexistantes, la guerre sévit et les changements climatiques se font menaçants, les flux migratoires vers l'Europe ne se tarissent point.

Les crises, évolutions et événements des dix dernières années suscitent des peurs existentielles chez de nombreuses personnes en Europe. La crise de la Covid-19 et la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine ont semé la souffrance et la mort. En outre, leurs répercussions économiques et financières pèsent lourdement sur les Européens et les Européennes. De nombreux citoyens et citoyennes ressentent une menace planer sur leur prospérité, leur sécurité et leur liberté.

Ces craintes sont exacerbées par la désinformation propagée sur l'internet et les réseaux sociaux, qui vise à déstabiliser notre démocratie, à polariser notre société et à saper notre Union européenne. Ce sont surtout les populistes et extrémistes qui assaillent ainsi notre démocratie et nos valeurs fondamentales sans être, eux-mêmes, capables de proposer de quelconques solutions aux défis de notre temps.

Certes, certaines choses sont encore indubitablement perfectibles. Il n'en demeure pas moins que notre démocratie est en état de se défendre et que notre économie fait montre de résilience. En dépit des nombreux soubresauts et des multiples défis, **deux bonnes nouvelles** sont à communiquer. La première est que **l'Union européenne résiste aux épreuves** et a pris, de concert avec ses Etats-Membres, des mesures pour assurer la santé, la démocratie et la sécurité de ses quelques 450 millions de citoyens et citoyennes. Par une action ciblée et déterminée, l'Union européenne et ses Etats-Membres, une fois le choc passé, sont, à ce jour, parvenus avec succès à déployer des efforts concertés afin de maintenir la stabilité de l'économie et à amortir les conséquences sociales des crises. Il s'agit, en l'occurrence, d'un grand accomplissement à mettre au crédit de tous. L'Union européenne et ses Etats-Membres agissant ensemble apportent une valeur ajoutée aux citoyens et citoyennes. En effet, la complexité de ces difficultés et de ces défis submergerait les Etats isolés. Une Union européenne forte et des municipalités tout aussi solides constituent les meilleurs boucliers contre les crises multiples.

Tous les acquis positifs peuvent être encore améliorés. Ainsi, il nous revient de continuer de parfaire nos politiques communes et nos processus décisionnels en Union européenne afin d'optimiser encore la mise en œuvre des politiques de l'UE et de combler les lacunes. A nous de continuer à défendre avec fermeté et insistance la démocratie et l'Etat de droit en Europe.

La deuxième bonne nouvelle est que **l'échelon municipal est un garant de stabilité en temps de crise. Les communes en Europe constituent l'assise de la démocratie et de la société.** Elles organisent de nombreux aspects de l'environnement de vie immédiat de leurs administrés et livrent ainsi une contribution essentielle à la protection de la prospérité économique, de la diversité culturelle et de la cohésion sociale en Europe. Même au plus fort des turbulences de ces

dernières années, elles ont démontré leur fiabilité et leur capacité à assurer leurs missions essentielles pour le bon fonctionnement de la vie publique. Ces missions portent notamment sur l’approvisionnement en énergie et en eau et incluent aussi des services associés à la santé, au social, à l’accueil, au logement et à la prise en charge des réfugiés. Le niveau municipal œuvre également de manière significative à l’entente mutuelle au travers des partenariats entre les communes. Grâce au droit de vote octroyé aux autres ressortissants de l’UE, ces derniers ont la possibilité, lors des scrutins communaux, d’exercer une influence directe sur le façonnage de leur environnement de vie immédiat. La démocratie locale et la convergence en Europe en ressortent ainsi renforcées.

Les municipalités contribuent, en outre, largement au processus d’intégration européenne dans la mesure où elles mettent en œuvre, sur le terrain, une multitude de politiques européennes. Fortes de leur expertise, les villes et les communes en Europe sont des actrices de premier plan dans les grands chantiers du futur tels que la protection du climat, la transition énergétique, l’évolution de la mobilité et le passage au numérique ainsi que dans la gestion des mutations démographiques. Les municipalités ont la capacité de réagir avec souplesse aux particularités régionales et locales. Elles ouvrent une multitude de pistes de solution à une multitude de défis. Pour ce faire, elles misent sur les atouts présents sur le terrain et la créativité humaine. L’Europe a besoin de ces structures décentralisées car elles sont porteuses de précieuses innovations et de résilience accrue pour l’Europe.

L’Union européenne et les Etats-Nations doivent, dès lors, respecter l’autonomie administrative des municipalités tout en garantissant et renforçant leur capacité d’action, leurs services, leur gestion et leurs institutions. Les processus de transition ne peuvent être menés à terme qu’avec le concours de municipalités fortes et opérationnelles ; d’elles dépendent la résilience et un avenir radieux en Europe.

A travers le Comité européen des régions (CdR), les municipalités et les régions font entendre une voix forte en Europe. Les possibilités participatives de cet organe doivent encore être renforcés afin que les revendications des communes et des régions puissent trouver un écho plus effectif dans le processus législatif européen. L’Agenda urbain pour l’UE (Pacte d’Amsterdam) avec ses objectifs d’une « meilleure création du droit », de « meilleures conditions d’accès aux fonds d’aide » et d’un « meilleur échange et d’une meilleure consolidation des compétences » développe une approche prometteuse en termes d’intégration accrue des villes dans l’élaboration des politiques de l’UE. Par conséquent, cette voie doit continuer d’être explorée. De même, les objectifs et les principes de la nouvelle Charte de Leipzig et l’Agenda territorial de l’UE doivent être systématiquement mis en œuvre.

Les européennes de 2024, à l’heure du choix

Le Parlement européen joue un rôle central dans l’élaboration de la politique européenne. Les élections européennes de 2024 revêtent, aussi pour les municipalités, une importance particulière. La majorité des textes de loi de l’UE influencent, directement ou indirectement, les modalités de l’action au niveau municipal.

A nous de voter ! Que celles et ceux qui aspirent à une politique progressiste et sociale en Europe fassent le choix de la démocratie sociale ! **Les élus et élues socialistes locaux en Europe soutiennent la tête de liste commune des socialistes européens Nicolas Schmit. Nous soutenons les positions et priorités politiques suivantes :**

1. Pour une Europe sociale – Bons salaires, égalité des chances et logements abordables

Nous militons pour une Europe sociale fondée sur des minimas sociaux décents, de bonnes conditions de travail, la sécurité au travail, de salaires minimums décents dans tous les Etats-Membres ainsi que pour une couverture sociale étendue pour toutes les personnes vivant dans la pauvreté. Le but est de garantir plus de protection sociale aux personnes en Europe et plus de justice sociale sur le marché intérieur. Un rehaussement des normes sociales dans les Etats membres de l’UE avec des systèmes de protection sociale moins bien bâtis favorise un rapprochement des conditions de vie en UE et renforce ainsi la cohésion sociale et économique.

L’accueil et l’éducation de la petite enfance doivent être étendus afin de conforter l’égalité des chances. Nous réitérons notre objectif d’œuvrer pour une société accueillante envers les enfants au travers de politiques en faveur de l’enseignement, de la famille et des séniors, pour l’équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle, pour de meilleures offres de formation pour tous et pour la reconnaissance de la dignité humaine et de la personnalité des plus âgés. Nous voulons éradiquer la pauvreté infantile en Europe, renforcer la protection des enfants et mettre pleinement en œuvre la garantie européenne pour l’enfance.

Nous, sociaux-démocrates, aspirons à façonner des villes et des municipalités où il fait bon vivre. L’accès à un logement abordable est indispensable à la stabilité économique et sociale de nos communes. Les entraves édifiées par le droit à

la concurrence en UE à la promotion de la construction de logements sociaux doivent tomber et plus de subventions européennes et de nouveaux instruments de financement doivent être mis à la disposition des bâtisseurs de logements sociaux.

2. Transition en mode social de nos villes et municipalités vers la neutralité climatique

La priorité doit aller à une politique de préservation du climat qui garantisse une mobilité durable et une transition de l’approvisionnement énergétique au profit de sources renouvelables. Les municipalités sont des actrices de premier plan de la mise en œuvre d’un Pacte vert juste. Parmi les mesures prises par les communes, il convient de citer, avant tout, la production et l’utilisation des énergies renouvelables, la rénovation énergétique du bâti et la promotion des véhicules plus respectueux de l’environnement. Sans oublier les concepts de mobilité qui font la part belle aux stratégies d’évitement du trafic et au basculement vers des moyens de transport plus écologiques tels que les transports publics. Pour préserver le climat, une coopération et une coordination s’imposent entre tous les niveaux de pouvoir qu’ils soient européens, nationaux, régionaux et locaux. **Nous, sociaux-démocrates, réclavons que ces processus de transition articulent une dimension sociale.**

3. Mettre le numérique au service de l’humain

Il nous faut mobiliser les opportunités et le potentiel du numérique pour le progrès et la prospérité en Europe. Le passage au numérique constitue une étape déterminante vers une modernisation réussie de l’économie et de l’administration et une condition préalable à une transition socio-écologique heureuse. Les municipalités jouent, dans ce processus de transition, un rôle pivot. Nous devons assurer que les données des citoyens et citoyennes soient protégées, que le développement de l’infrastructure progresse très rapidement et soit à l’épreuve des crises. **Sur cette voie, personne ne doit rester sur le carreau et les compétences numériques (habilité numérique) des citoyens et citoyennes doivent être promues.**

4. Des services d’intérêt général efficaces, de qualité pour la population et pour une Europe résiliente

Nous, élus et élues socialistes locaux, en appelons à une offre abordable, géographiquement étendue, égale et sans discrimination de services d’intérêt général de grande qualité pour la population. L’éventail de ces services, souvent principalement assurés par les municipalités, va de l’approvisionnement de base en eau et en énergie, à la collecte des immondices en passant par les transports publics, les soins de santé, l’assistance sociale et l’infrastructure numérique. Les services d’intérêt général constituent des facteurs déterminants dans l’exercice garanti de la participation sociale des personnes et assurent le bon fonctionnement de la vie publique et la compétitivité de l’économie. Ils posent les fondements essentiels du développement de la cohésion sociale et territoriale de l’UE et de la création d’emplois. Une attention particulière mérite d’être accordée à la délivrance de fournitures de base à la population, à savoir à l’équipement de base en matière d’infrastructure et une offre minimale de biens et de services. **L’existence garantie et l’amélioration des services d’intérêt général ainsi que le maintien et l’amélioration de l’infrastructure constituent un socle essentiel pour une Europe résiliente** et fondée sur les principes de solidarité, proximité et subsidiarité. **Demain comme aujourd’hui, nous barrerons le chemin aux projets associés à une privatisation obligée des services d’intérêt général!** Lors de l’élaboration des politiques de l’Union européenne, le rôle remarquable des services d’intérêt général devra toujours être considéré.

5. Solidarité envers les régions, les villes et les communes défavorisées

Au travers de sa politique de cohésion territoriale l’Union européenne répond aux évolutions économiques et démographiques très marquées qui séparent déjà les régions et aux inégalités sociales qui en découlent. Une aide européenne durable et solidaire visant à remédier aux faiblesses structurelles de certains quartiers urbains et certaines zones rurales consolide la cohésion sociale et territoriale en Europe et rend visible, aux yeux des citoyens et citoyennes, la valeur ajoutée de notre Union européenne. Grâce aux fonds de la politique de cohésion, l’UE soutient, par exemple, le déploiement d’infrastructures, la mutation structurelle d’anciens bassins industriels, la création de nouveaux emplois, la qualification des chômeurs, l’assainissement de quartiers urbains ou des projets dans le monde rural. A l’avenir, nous aurons aussi besoin d’une aide européenne durable en faveur des villes, des quartiers et des zones rurales en manque d’infrastructure. **Nous nous engageons à ce que la politique de cohésion reste un pilier fondamental du modèle de développement de l’Union Européenne et qu’elle demeure, dans le cadre financier pluriannuel de l’UE pour la période après 2027, au cœur de la politique d’investissement décentralisée à long terme et qu’elle soit renforcée.** À l’avenir également, toutes les régions de l’UE doivent rester fondamentalement éligibles. Par conséquent, la politique de cohésion doit toujours être dotée d’un financement adéquat, être moins bureaucratique et plus flexible, et impliquer davantage les partenaires locaux et régionaux.

6. Faire progresser l'égalité pour les femmes

Une même rémunération, des pensions de retraite justes et confortables sont autant d'étapes à franchir vers plus d'équité sociale et d'égalité. Lors de l'élaboration des politiques dans nos villes et municipalités, l'égalité entre les sexes doit être mieux considérée eu égard aux aspects tangibles du quotidien tels que le monde du travail, le logement, l'urbanisme, la sécurité ou les transports publics. Nous continuons de militer pour que plus de femmes en Europe co-façonnent la politique dans les assemblées municipales. La Commission européenne et le Conseil doivent œuvrer pour une ratification, partout en UE, de la Convention d'Istanbul initiée par le Conseil de l'Europe afin que ce texte devienne un recueil normatif contraignant dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

7. Pour une politique d'asile équitable et humanitaire et une politique d'immigration coordonnée

L'accueil de réfugiés vulnérables est et demeure un devoir d'humanité et de solidarité. Nous défendons une politique d'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile qui soit fondée sur la solidarité et l'humanité en Union européenne et qui soit fonctionnelle dans la pratique. Le nouveau régime d'asile européen commun mis en place nous fait franchir une étape importante en ce sens. **Les régions, les villes et les municipalités européennes doivent être soutenues par l'UE dans leur engagement humanitaire et leur participation à la politique d'intégration. Les municipalités prêtes à se mobiliser de la sorte devraient pouvoir recevoir des aides complémentaires. En outre, nous avons besoin d'une politique d'immigration commune et coordonnée qui permette une immigration des travailleurs ciblée et adaptée aux besoins et aux exigences.**

8. Renforcer la liberté et la démocratie – Contre l'extrême droite et le populisme

Nous défendons une Europe tolérante et ouverte sur le monde, fondée sur le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'Etat de droit et le respect des droits humains y compris les droits des minorités. Notre Europe se distingue par le pluralisme, le refus des discriminations, la tolérance, l'équité, la solidarité et l'égalité entre les hommes et les femmes, autant de valeurs inscrites dans les traités de l'UE. Notre communauté de valeurs rejette, car inacceptables, toutes les formes de discrimination à l'égard des minorités, d'exclusion sociale et de xénophobie. Ensemble, nous entendons faire barrage à l'intolérance, aux discours haineux, à l'antisémitisme et au racisme propagés sur l'internet et dans la rue. **Les sociaux-démocrates ne collaboreront et ne formeront jamais de coalition avec les extrémistes de droite.**

Nous nous engageons en faveur de la **promotion de la pensée européenne**, d'une citoyenneté européenne active et du dialogue. Nous informerons nos concitoyens et concitoyennes au sujet de l'Union européenne et de son importance existentielle pour la paix, la liberté, la stabilité et la prospérité. **Nous refusons catégoriquement tout renoncement au processus d'unification en Europe et tout retour à l'ultranationalisme. Nous devons nous unir avec détermination contre les ultranationalistes.**

9. Promouvoir la compréhension et la cohésion en Europe grâce aux rencontres et au dialogue

Nous nous engageons pour un renforcement du soutien aux partenariats entre les communes et aux coopérations transnationales et transfrontalières. Ainsi, les échanges scolaires, les rencontres citoyennes et les multiples autres formes de travail en partenariat en Europe peuvent être mieux soutenus car ils contribuent très concrètement à améliorer la compréhension des modes de vie dans d'autres parties de l'Europe et à faire progresser la convergence en Europe.

10. Solidarité avec l'Ukraine

Nous réaffirmons que l'Union européenne continuer de se tenir, avec solidarité et toute l'énergie nécessaire, aux côtés de l'Ukraine. En outre, il importe d'évoquer, dès à présent, les mesures concrètes de soutien à la reconstruction de l'Ukraine. Dans le souci de pérenniser les efforts solidaires déployés par les villes et les municipalités en Union européenne pour aider les villes ukrainiennes par l'envoi de matériel humanitaire et technique, le partage de savoir-faire et pour accueillir, loger, prendre en charge et intégrer les réfugiés, il importe que l'UE et les Etats-Membres soutiennent de façon appropriée les municipalités dans l'accomplissement de ces missions.

11. Renforcer la coopération au développement menée par les municipalités

La coopération communale au développement peut étayer la concrétisation des objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et ainsi livrer une contribution européenne importante à l'effort international de solidarité. Par ailleurs, la coopération au développement constitue un instrument efficace pour lutter contre les raisons profondes des déplacements de population. De nombreuses communes européennes se mobilisent sur le terrain de la coopération au développement et participent à l'amélioration des moyens de subsistance des habitants des pays en voie de développement. **Afin d'exploiter encore mieux le potentiel des communes en matière de coopération au développement, l'Union européenne et les Etats-Membres devraient mieux reconnaître les municipalités en tant qu'actrices d'une coopération efficace au développement et mettre à leur disposition plus de programmes et de moyens.**